

## **Bernard Stalter, l'emblématique Président de l'Union nationale des entreprises de la coiffure nous a quitté**



**La coiffure était sa famille, son ancrage, ses racines. Bernard Stalter, l'emblématique Président de l'Union nationale des entreprises de coiffure n'est plus, il nous a quitté ce lundi 13 avril.**

Il avait comme leitmotiv « *Là où il y a une volonté, il y a un chemin* ». Bernard Stalter, artisan coiffeur et homme de dialogue, était depuis toujours engagé pleinement auprès de l'ensemble des acteurs de la filière coiffure.

Valoriser le métier et sa place dans l'économie française, fédérer aussi bien les professionnels que les pouvoirs publics autour des enjeux stratégiques pour la profession, confirmer la force de l'implantation régionale ... Voilà ce qui l'animait et les combats qu'il menait avec engagement et conviction.

Coiffeur de métier, Bernard Stalter a consacré une grande partie de sa vie à la défense des intérêts de la profession. C'est cette passion pour la coiffure, l'excellence et la rigueur du geste qui l'on guidé tout au long de sa vie et l'on mené vers les plus hautes sphères de la politique avec pour ambition la défense du rôle de la coiffure dans l'économie nationale, le renforcement de l'apprentissage ou encore plus récemment le sauvetage des entreprises violemment touchées par la crise du Coronavirus.

Apprenti coiffeur à 14 ans, Bernard Stalter s'est lancé dans l'entrepreneuriat avec succès. A la tête de quatre salons dans le Grand Est comptant quelque 70 employés, c'est animé par la volonté de défendre et de valoriser « *la première entreprise de France* » que Bernard Stalter a multiplié dès 1998 les engagements en devenant dans un premier temps président de la fédération de coiffure

# Communiqué

Paris, le 14 avril 2020

UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE

du Bas-Rhin. Réélu trois fois à la présidence de la Chambre de métiers d'Alsace il devient président de la chambre de métiers régionale du Grand Est, de la SIAGI (organisme nationale de cautionnement mutuel de l'artisanat) jusqu'en 2016, puis prend la tête du réseau national des Chambres de métiers en 2016 (CMA France) devenant ainsi la voix nationale de l'Artisanat.

Conseiller régional délégué à l'artisanat, Bernard Stalter a siégé jusqu'en 2013 au Conseil économique, social et environnemental régional d'Alsace (CESER) et était également membre du bureau du Conseil économique, social et environnemental (CESE). En 2014 il est élu président de l'Union nationale des entreprises de coiffure et sera réélu à l'unanimité en 2018 avant de devenir président de la CNAMS (Confédération nationale de l'artisanat des métiers de service et de fabrication) et Vice-Président de l'U2P.

Son implication pour la coiffure, pour l'artisanat et pour la France fut très tôt saluée par la Médaille de bronze de la Reconnaissance artisanale, sa nomination de chevalier puis sa promotion au grade d'officier de l'Ordre national du Mérite, ainsi que sa nomination dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. La République distinguait ainsi un de ses valeureux serviteurs.

Tout au long de son parcours d' élu Bernard Stalter est resté profondément reconnaissant envers le monde de la coiffure, lui qui n'a jamais cessé d' officier dans ses salons malgré ses nombreuses missions. Coiffeur dans l'âme il a su appliquer l'essence même de ce beau métier à savoir l'empathie, la proximité, la rigueur, à ses missions et combats politiques, s'attirant ainsi l'écoute de membres clés du gouvernement. En témoignent les multiples réactions qui ont suivi l'annonce de sa disparition et parmi lesquelles on compte les hommages rendus par Bruno Lemaire, Muriel Pénicaud ou encore Jean-Michel Blanquer.

Bernard Stalter aura marqué l'histoire de l'artisanat et plus précisément de la coiffure du fait de son engagement et de sa détermination à valoriser le métier. Après avoir réussi à défendre le maintien du Brevet Professionnel assurant à la coiffure un statut de profession réglementée, il avait fait de l'apprentissage, voie royale d'accès à la profession, son fer de lance et avait fait en sorte que l'apprentissage soit reconnu comme un formidable levier de croissance pour les entreprises.

Pour Christophe Doré, 1er Vice-Président de l'UNEC « *Son engagement sans faille, sa détermination, sa passion inaltérable pour « son cher métier » auront guidé toute sa vie et sans nul doute marqué durablement la profession* ». Pour Fabienne Munoz, 2<sup>ème</sup> Vice-présidente « *Bernard Stalter restera un modèle d'engagement et de courage pour nous tous, coiffeurs* ». Tous deux vont s'employer à poursuivre son œuvre. La famille de la coiffure est triste.

## A propos de l'UNEC

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié des tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement. Plus d'informations sur : [www.unec.fr](http://www.unec.fr)

# Communiqué

Paris, le 14 avril 2020

UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE

## Contacts presse :

Céline Lavail-Georgin  
Responsable Marketing et Communication  
[Celine.lavail@unec.fr](mailto:Celine.lavail@unec.fr)  
01 42 61 50 65

Christelle Pelka  
Directrice du Cabinet du Président  
[christelle.pelka@unec.fr](mailto:christelle.pelka@unec.fr)  
01 42 61 53 24